



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reignier-Esery, le 22/03/2022

OPERATION « TOUS AU COMPOST » 26 mars – 10 avril 2022

« Tous au Compost ! » est un événement annuel national visant à sensibiliser le grand public sur la prévention et la gestion de proximité de nos déchets organiques. Il est organisé par le Réseau Compost Citoyen.

Arve & Salève participe à la dynamique avec quatre actions réparties sur le territoire.

- **Mercredi 30 mars** : Marché d'Arbusigny de 16h à 19h – Stand SIDEFAGE pour l'information du grand public et réservation de composteurs auprès d'Arve & Salève.
- **Samedi 2 avril** : Rencontre au jardin de Corti sur Reignier-Esery (9h à 12h), animée par un agent Arve & Salève (au programme : comment faire un bon compost, échanges autour des pratiques de chacun, pré-commande de composteurs pour ceux qui souhaitent en acquérir un). RDV vers les composteurs.
- **Samedis 2 avril et 9 avril** : Distribution gratuite de compost à la Déchèterie des Rocailles sur la commune de Reignier-Esery par Arve & Salève pendant les horaires d'ouverture.
- Contacts auprès des écoles pour proposer un kit de communication sur le compostage

En quoi consiste le compostage ?

Le compostage est un processus biologique de dégradation, de transformation et d'assainissement de la matière organique. De multiples bactéries, champignons et insectes s'appuient sur l'eau et l'oxygène pour créer un amendement naturel.

Pour tout un chacun, il s'agit de stocker dans un contenant en extérieur les déchets alimentaires et de faciliter sa décomposition dans le temps pour produire du « Compost ». Pour cela, quelques techniques et connaissances simples sont à maîtriser. D'où des temps d'échanges comme Tous au Compost.

Quels déchets sont concernés ?

Les déchets alimentaires nous concernent tous. Ils représentent 30% de nos déchets hebdomadaires et peuvent être gérés par chaque foyer – c'est ce que l'on appelle « L'autogestion des déchets ». Plus de 50% des Français compostent déjà et beaucoup sont prêts à se lancer. Composter c'est générer 30% de poubelles en moins, c.a.d. 30% en moins de traitement par les collectivités (déchèterie, transport, incinération, enfouissement).

Les déchets verts issus du jardinage peuvent également être compostés à la maison, en les broyant par exemple à la tondeuse pour les petites branches et en louant un broyeur pour les plus grosses sections. Le reste doit être amené en déchèterie.

Les biodéchets sont des ressources

Ces biodéchets devenus « compost » sont utilisés comme fertilisants pour le jardin ou les jardinières et permettent de participer au cercle vertueux. Les aliments organiques retournent à la terre pour redevenir des éléments naturels, permettant d'économiser sur l'achat de terreau et sur l'utilisation de l'eau.

Contact Presse : Anne Colé Guillaumin - anne.coleguillaumin@arve-saleve.fr – 06 21 36 31 70

